

# Assemblée des membres de l'ASP et de la Charte

Marianne Roth



Cette année, l'assemblée automnale a eu lieu au Volkshaus de Zurich. Nous y avons accueilli 40 membres – un nombre réjouissant pour un samedi, de surcroît par si beau temps. Le point central de la première partie était l'examen et l'adoption du budget 2017. Lors de la deuxième partie, les membres de la Charte ont adopté le texte révisé de la Charte. De plus, ils ont été informés des autres implications de l'intégration de la Charte à l'ASP.

## Communiqués de la présidente

Après avoir prononcé de chaleureuses paroles de bienvenue, la présidente, Gabriela Rüttimann, informe en guise de préambule les membres présents de la situation actuelle en matière d'accréditation. Au bouclage de l'édition, quatre demandes, préparées donc séparément, ont pu être soumises. Les rétroactions sont attendues avec impatience. Le C.G. Jung Institut de Küsnacht nous en a livré une positive, puisqu'il a obtenu l'accréditation, ce dont nous le félicitons chaleureusement.

Il n'est à ce jour pas clair si et quand et surtout à quelles conditions le modèle d'ordonnance sera introduit. Le conseiller fédéral Alain Berset n'a toujours pas donné le feu vert concernant le remplacement du modèle de délégation par celui de prescription - selon lequel le transfert vers un/e psychologue relèverait toujours de la compétence du médecin, alors que le/la psychologue serait responsable du diagnostic et de la gestion du cas. Malheureusement, l'hypothèse d'une psychothérapie couverte par l'assurance de base à travers le médecin déléguant est largement répandue. Toutefois, cela ne concerne que les psychologues travaillant en délégation, mais pas les indépendants. Il importait aux membres d'entendre la présidente expliquer que l'ASP n'était pas prête à accepter à n'importe quel prix les conditions émises.

Un effet secondaire positif des négociations tarifaires est la bonne collaboration régnant entre les trois associations ASP, FSP et SBAP, dont le rapprochement a été provoqué par ce projet commun. Depuis plus de deux ans, les associations travaillent au sein du «groupe tarifaire» à la préparation des négociations tarifaires. Y sont également inclus la récolte des données sur les coûts et les prestations menée par la Fachhochschule

Nordwestschweiz (FHNW) à la demande des associations. Ces informations serviront à l'élaboration d'un «cabinet modèle» qui devrait fournir des chiffres réalistes permettant la poursuite des préparatifs. L'objectif du groupe tarifaire est d'être fin prêt sur le plan argumentatif pour mener les négociations tarifaires, qui espérons-le aura lieu bientôt, et pour parer à toute «surprise». Comme la collaboration entre les trois associations s'est révélée positive, il n'est pas exclu d'envisager une coopération pour d'autres projets.

Le site web totalement réorganisé devrait être mis en ligne d'ici la fin de l'année. Après s'être consacré lors de sa retraite effectuée en août 2016 à l'intégration de la Charte et à l'adaptation de la structure de l'association en découlant, le comité s'attellera à son prochain grand projet: le renouvellement du site web de l'ASP. La structure du contenu a été élaborée lors de diverses séances et tables rondes et est prête à être mise en œuvre. Les modifications à apporter aux statuts et autres adaptations structurelles seront soumises à l'approbation lors de l'assemblée des membres du 19 mars 2017.

## Budget 2017 à nouveau stable

Diverses mesures ont dû être prises pour pallier aux coûts supplémentaires résultant de l'accréditation et à la diminution des recettes provenant des cotisations des membres. Différents ajustements et aussi coupes budgétaires ont été mis en place pour l'exercice 2017, ce qui permet de présenter aux membres un budget 2017 presque équilibré.

L'issue incertaine de l'accréditation des différentes filières de formation postgrade déstabilise beaucoup de psychologues, ce qui donne matière à réflexion et les fait hésiter à devenir membre d'une association. Un signal positif réside dans les nombreuses idées émises quant à la manière d'accroître les futures recettes.

Les membres ont adopté à l'unanimité le budget ainsi que le montant des cotisations des membres individuels et collectifs. De même, la proposition du comité de ne convoquer dorénavant plus qu'une seule assemblée par année, à savoir au printemps, comme c'était le cas autrefois, a été saluée.

## Communiqués provenant de la Charte

Après la pause, Peter Schulthess a pris en charge la conduite de l'assemblée et a souhaité une chaleureuse bienvenue à toutes les personnes présentes. Dans la foulée des informations données sur la retraite du comité et l'adaptation de la structure de l'association, il annonce la décision du comité de modifier la désignation de la Charte en Commission des instituts de formation postgrade / associations professionnelles. Les commissions et groupes spécialisés sont dans la grande majorité maintenus et poursuivront leur travail dans la même lignée qu'auparavant. Ainsi, l'intégration de la Charte à l'ASP est définitivement accomplie.

C'est avec fierté que Peter Schulthess annonce la parution de l'étude PAP-S «Was wirkt in der Psychotherapie?» (Qu'est-ce qui est efficace en psychothérapie?), qui a été publiée cet automne sous forme de livre, disponible uniquement en allemand. Celui-ci comprend les résultats de l'étude de la pratique ambulatoire de la psychothérapie selon 10 approches différentes. La brochure comportant 300 pages est publiée par «Psycho-sozial-Verlag» sous le n° ISBN 978-3-8379-2586-9 et peut être commandée sur Internet à l'adresse [www.psychosozial-verlag.de](http://www.psychosozial-verlag.de), par courriel à l'adresse [bestellung@psychosozial-verlag.de](mailto:bestellung@psychosozial-verlag.de) ou auprès de notre secrétariat. Les membres ASP bénéficient d'un prix préférentiel de CHF 34.-.

## Révision du texte de la Charte close

Après avoir communiqué les informations du comité de la Charte, Peter Schulthess présente le texte révisé de la Charte. Il souligne à nouveau la nécessité de remanier ce texte obsolète. Les propositions de correction formulées lors de la dernière assemblée des membres ont été intégrées. De même que d'autres améliorations proposées par le colloque des instituts de formation postgrade, lequel a eu lieu peu avant l'assemblée. Suite aux dernières corrections apportées lors de la deuxième lecture, le texte a été adopté par les membres. Il fera l'objet d'une dernière lecture corrective, sera alors traduit en français et italien, puis mis en ligne sur notre site Internet. Nos remerciements vont tout particulièrement à Katrin Hartmann, qui a rédigé le texte et l'a transformé

en une version uniformisée et cohérente sur le plan du contenu.

Ainsi, le texte retrouve la vocation originelle d'une Charte à proprement dit et reflète le contenu, la science et l'idéologie sur lesquels repose la position de l'ASP eu égard à la profession de la psychothérapie. L'ASP l'utilisera dorénavant comme texte fondateur. Lors de futurs colloques, il est également prévu d'approfondir certains aspects sur le plan du contenu.

## Les instituts de formation postgrade entre eux

Tous les instituts de formation postgrade sont impliqués d'une manière ou d'une autre dans la procédure d'accréditation. Afin de tirer le plus grand profit possible des procédures, les instituts sont invités à partager leurs expériences et à en informer l'ASP. En effet, il a par exemple pu être constaté que les experts effectuent leur évaluation selon deux poids, deux mesures, ce qui crée des inégalités de traitement, car un aspect appliqué à un institut ne le sera pas à un autre.

Ces points faibles et d'autres doivent être rassemblés dans une appréciation globale, laquelle sera remise au DFI par l'ASP, en tant qu'organisation responsable au sens d'une audition juridique. Le fait que le DFI effectue une évaluation indépendante des experts et semble se conformer strictement à la législation incite à un optimisme circonspect.

La dernière partie de l'assemblée était réservée aux instituts de formation postgrade et aux membres collectifs qui ont non seulement partagé avec leurs collègues leurs expériences en matière de procédure d'accréditation, mais ont aussi présenté leurs projets, manifestations et offres de cours. Sur son site Internet, l'ASP met à la disposition des membres collectifs un agenda des manifestations, sur lequel ils peuvent publier à titre gracieux leurs manifestations, cours et événements. S'ils le souhaitent, ceux-ci peuvent également faire l'objet d'un courriel envoyé à tous les membres de l'ASP.

À l'issue de l'assemblée des membres, l'ASP a offert dans le foyer du Volkshaus un apéro-dîatoire qui invitait à l'échange et aux discussions et a contribué à une ambiance positive.